

Les industries agroalimentaires en Maine-et-Loire : une production diversifiée

Fin 2023, les industries agroalimentaires emploient près de 12 400 salariés en Maine-et-Loire, soit 23 % de l'emploi de l'industrie manufacturière du département. Cette proportion de l'agroalimentaire place le département à un niveau un peu inférieur à la région (27 %).

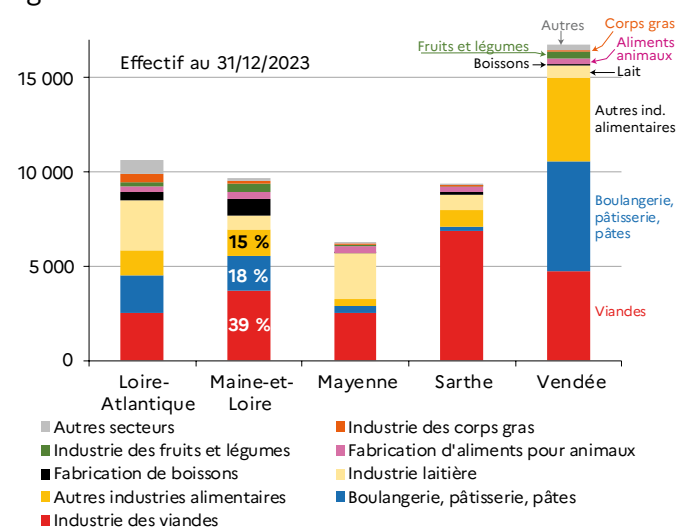
Hors artisanat commercial, fin 2023, le secteur agroalimentaire du Maine-et-Loire compte près de 9 700 salariés et 185 établissements employeurs. Le département se situe ainsi au dixième rang français en matière d'effectifs salariés et au vingt-quatrième pour le nombre d'établissements.

Trois secteurs rassemblent sept salariés sur dix :

- **l'industrie des viandes** : 39 % des salariés : 25 % dans la transformation de viande de boucherie, 8 % dans la préparation industrielle de produits à base de viande et 6 % dans la transformation de viande de volaille ;
- **la boulangerie-pâtisserie industrielle** : 18 % des salariés, aux deux tiers dans la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche ;
- **les autres produits alimentaires** : 15 % des salariés.

L'industrie agroalimentaire en Maine-et-Loire est plus variée que dans les autres départements, notamment du fait de la diversité de ses productions. Outre les trois secteurs principaux ci-dessus, deux autres secteurs sont particulièrement représentés : la fabrication de boissons (9 % des salariés contre 3 % pour la région) et l'industrie des fruits et légumes (5 % contre 2 % pour la région).

Graphique 1 : 9 700 emplois salariés dans les industries agroalimentaires du Maine-et-Loire



Source : INSEE - FLORES 2023
Champ : établissements agroalimentaires employeurs du Maine-et-Loire, hors artisanat commercial

Tableau 1 : répartition des établissements selon le nombre de salariés

Tranche d'effectifs salariés en ETP	Nombre d'établissements		Effectif salarié fin 2023	
	Nombre	%	Nombre	%
300 salariés et plus	7	4 %	3 533	37 %
200 à 299 salariés	5	3 %	1 286	13 %
100 à 199 salariés	11	6 %	1 568	16 %
50 à 99 salariés	17	9 %	1 319	14 %
20 à 49 salariés	43	23 %	1 375	14 %
10 à 19 salariés	19	10 %	297	3 %
Moins de 10 salariés	83	45 %	277	3 %
Ensemble	185	100 %	9 655	100 %

Lecture : dans les IAA du Maine-et-Loire, les 12 établissements d'au moins 200 ETP salariés représentent 7 % des établissements et concentrent la moitié des effectifs salariés. Plus d'un établissement employeur sur deux a moins de 10 salariés.

Source : INSEE - FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de Maine-et-Loire, hors artisanat commercial

Tableau 2 : répartition de l'emploi dans les différents secteurs agroalimentaires

Secteur	Nombre d'établissements	Effectif salarié fin 2023	% des effectifs salariés
Industrie des viandes	42	3 737	39 %
Industrie du poisson	5	80	1 %
Industrie des fruits et légumes	11	486	5 %
Industrie des corps gras	3	36	0 %
Industrie laitière	13	706	7 %
Travail des grains	5	134	1 %
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	18	1 775	18 %
Autres industries alimentaires	47	1 462	15 %
Aliments pour animaux	8	325	3 %
Boissons	33	914	9 %
Ensemble	185	9 655	100 %

Source : INSEE - FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de Maine-et-Loire, hors artisanat commercial

Les 20 plus grands établissements agroalimentaires du Maine-et-Loire (ci-dessous) rassemblent 63 % des effectifs salariés fin 2023. Les établissements Charal de Cholet, Elivia du Lion-d'Angers ainsi que Euroviande Service et Techni Desoss à Verrières-en-Anjou dans la transformation et la conservation de viande de boucherie (désossage et conditionnement) sont compris dans les dix premiers établissements employeurs de la région.

Tableau 3 : les vingt plus importants établissements agroalimentaires du département de Maine-et-Loire selon l'effectif salarié

Raison sociale	Secteur d'activité	Commune d'implantation	Tranche d'effectifs salariés
CHARAL	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Cholet	750 à 999 salariés
SA LA TOQUE ANGEVINE	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	Segré-en-Anjou Bleu	500 à 749 salariés
ELIVIA	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Le Lion-d'Angers	250 à 499 salariés
BRIOCHE PASQUIER CERQUEUX	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Les Cerqueux	250 à 499 salariés
SAS GUILLET	Transformation et conservation de la viande de volaille	Morannes sur Sarthe-Daumeray	250 à 499 salariés
ETABLISSEMENTS L. TESSIER	Fabrication de fromage	Cornillé-les-Caves	250 à 499 salariés
PATISSERIE PASQUIER CERQUEUX	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Les Cerqueux	250 à 499 salariés
COOPERATIVE DES PRODUCTEURS LEGUMIERS	Transformation et conservation de légumes	Doué-en-Anjou	250 à 499 salariés
EUROVIANDE SERVICE	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Verrières-en-Anjou	200 à 249 salariés
TECHNI DESOSS	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Verrières-en-Anjou	200 à 249 salariés
BISCOTTE PASQUIER	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	Brissac Loire Aubance	200 à 249 salariés
ELIVIA	Préparation industrielle de produits à base de viande	Verrières-en-Anjou	150 à 199 salariés
GRAND SALOIR SAINT-NICOLAS	Préparation industrielle de produits à base de viande	Mauges-sur-Loire	150 à 199 salariés
BISCUITS SAINT GEORGES	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	Chemillé-en-Anjou	150 à 199 salariés
MARIE SURGELES	Fabrication de plats préparés	Bellevigne-les-Châteaux	150 à 199 salariés
L ABEILLE	Production de boissons rafraîchissantes	Cholet	100 à 149 salariés
COINTREAU	Production de boissons alcooliques distillées	Saint-Barthélemy-d'Anjou	100 à 149 salariés
DESOSSAGE VIANDES VOLAILLES - DVV	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Saint-Barthélemy-d'Anjou	50 à 99 salariés
POMONE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Les Hauts-d'Anjou	100 à 149 salariés
IGRECA	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	Seiches-sur-le-Loir	100 à 149 salariés

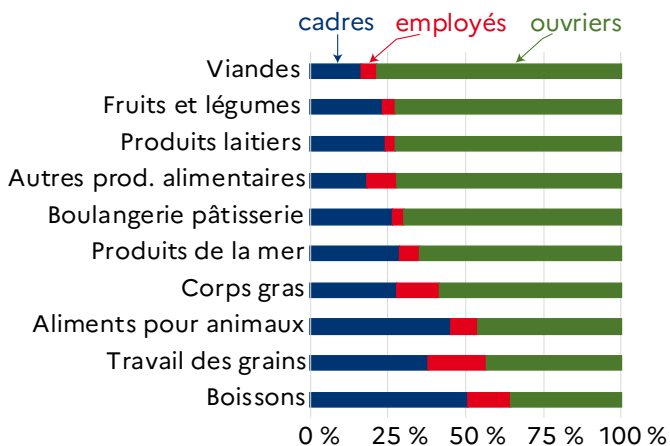
Source : FLORES 2023
Champ : établissements agroalimentaires employeurs du Maine-et-Loire, hors artisanat commercial

Forte proportion d'ouvriers dans l'industrie des viandes

Dans les établissements agroalimentaires du Maine-et-Loire, on compte 69 % d'ouvriers, 7 % d'employés et 24 % de cadres. La proportion d'ouvriers dépasse 78 % dans les trois secteurs de l'industrie des viandes (viande de boucherie, viande de volailles et produits à base de viande) et 72 % dans l'industrie des légumes, l'industrie laitière et l'industrie des autres produits alimentaires. Les cadres sont plus représentés dans la fabrication de boissons et les aliments pour animaux.

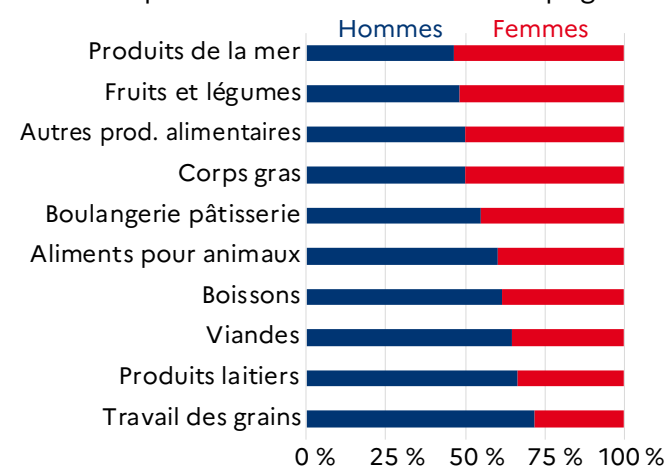
Les femmes occupent 41 % des emplois agroalimentaires du département, proportion similaire à la moyenne régionale. Elles sont peu présentes dans le travail des grains et l'industrie laitière. À l'opposé, elles sont majoritaires dans l'industrie des produits de la mer, des fruits et légumes, des autres produits alimentaires et des corps gras.

Graphique 2 : des ouvriers très représentés dans l'industrie des viandes



Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs du Maine-et-Loire, hors artisanat commercial

Graphique 3 : des femmes majoritaires dans les secteurs des produits de la mer, des fruits et légumes, des autres produits alimentaires et des corps gras



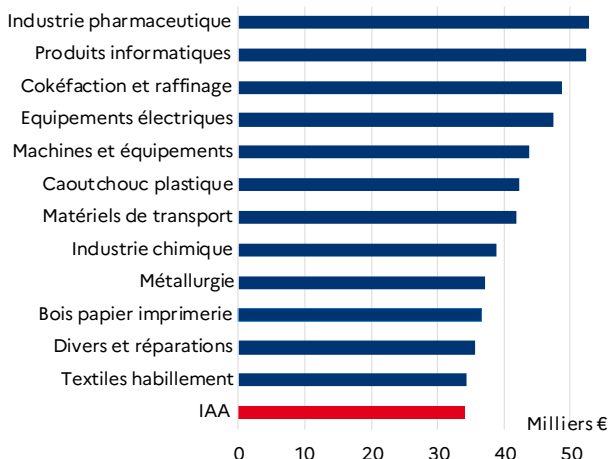
Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs du Maine-et-Loire, hors artisanat commercial

Les IAA les moins rémunératrices parmi les autres secteurs industriels

Au sein des différentes industries manufacturières du Maine-et-Loire, la rémunération moyenne (*) dans les IAA est parmi les plus faibles ; elle s'élève à 37 300 € par an en 2023 (hors artisanat commercial). Au sein de l'agroalimentaire, la

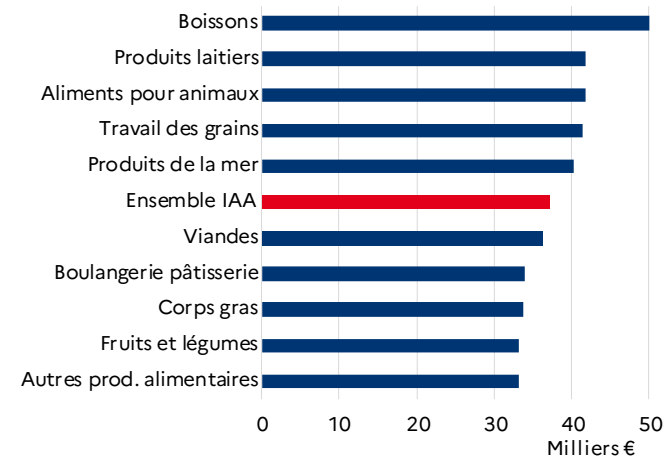
rémunération moyenne est la moins forte dans la fabrication de chocolat et de produits de confiserie et la plus élevée dans la production de boissons alcooliques distillées.

Graphique 4 : des rémunérations dans l'agroalimentaire inférieures à celles des autres industries



Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements des industries manufacturières employeurs du Maine-et-Loire, y c. artisanat commercial et tabac
 (*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Graphique 5 : écart de rémunération selon le secteur de l'industrie agroalimentaire



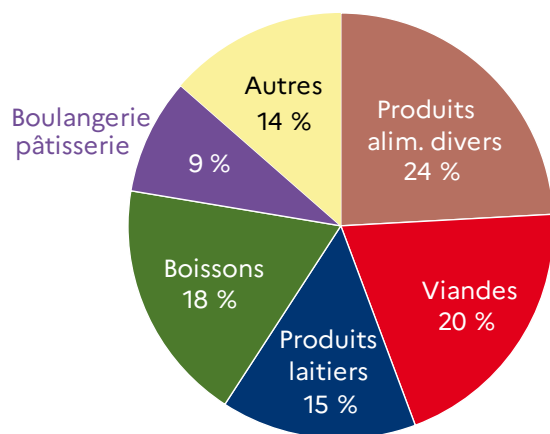
Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs du Maine-et-Loire, hors artisanat commercial
 (*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Les exportations du Maine-et-Loire représentent près d'un quart de celles de la région

En 2023, tous produits confondus, le montant des exportations du Maine-et-Loire s'élève à 6 060 M€ (23,7 % du montant des exportations de la région). Les exportations des produits des industries agroalimentaires atteignent 780 M€ et représentent ainsi 12,8 % des montants exportés (14,1 % pour la région). De son côté, le montant des importations des industries agroalimentaires est de 650 M€. Le solde commercial agroalimentaire du Maine-et-Loire est ainsi positif en 2023.

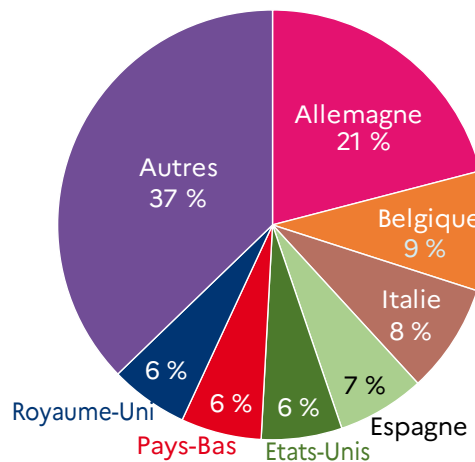
Au sein de l'agroalimentaire, quatre secteurs concentrent 77,6 % des montants export : les produits alimentaires divers qui, avec un montant de 190 M€, se placent au huitième rang dans la hiérarchie de l'ensemble des produits exportés, puis le secteur de la viande (160 M€ au 11^e rang), le secteur des boissons (140 M€, au 12^e rang) et enfin les produits laitiers (120 M€, au 14^e rang). L'Allemagne concentre 21 % des montants agroalimentaires exportés.

Graphique 6 : principaux produits exportés en valeur



Source : douanes, résultats 2023
Champ : Maine-et-Loire

Graphique 7 : principales destinations de l'export



Source : douanes, résultats 2023
Champ : Maine-et-Loire

Le commerce de gros de produits agricoles et alimentaires en Maine-et-Loire : plus de quatre salariés sur dix en commerce de gros de céréales et de semences de la région

Les entreprises du commerce de gros de produits agricoles et alimentaires ont souvent une activité industrielle conséquente et sont davantage liées à l'amont de la filière qu'à la grande distribution.

Fin 2023, le Maine-et-Loire compte 250 établissements employeurs dans le commerce de gros de produits agroalimentaires, qui mobilisent 3 600 salariés. Huit établissements sur dix ont moins de vingt salariés. Les sept

établissements de plus de 100 salariés concentrent 34 % des effectifs : les deux établissements de la coopérative agricole Terrena à Angers et à Beaufort-en-Anjou, Carrefour Supply Chain (plate-forme de distribution) à Cholet, les Vergers d'Anjou à Verrières-en-Anjou, les graines Voltz à Loire-Authion, Fleuron d'Anjou (coopérative agricole maraîchère) aux Ponts-de-Cé et Fuseau (grossiste en boulangerie) à Beaucouzé.

L'artisanat commercial en Maine-et-Loire représente 20 % de l'effectif salarié de la région

L'artisanat commercial concerne quatre secteurs qui n'ont pas de caractère industriel affirmé et relèvent plus d'une logique commerciale : la charcuterie (1013B), la cuisson de produits de boulangerie (1071B), la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C) et la pâtisserie (1071D).

En 2023, en Maine-et-Loire, l'artisanat commercial mobilise 2 700 salariés dans 400 établissements employeurs, soit un niveau équivalent à plus d'un quart de l'effectif salarié de l'industrie agroalimentaire départementale *stricto sensu*.

Chaque établissement emploie en moyenne presque sept salariés. Comme dans les autres départements de la région, la boulangerie-pâtisserie artisanale (1071C : fabrication à caractère artisanal associée à la vente au détail de pains, de viennoiseries, de pâtisseries fraîches, de gaufres et crêpes) rassemble l'essentiel des effectifs salariés de l'artisanat commercial (89 %). Sur les trente deux établissements de boulangerie-pâtisserie artisanale d'au moins quinze salariés, quinze sont situés à Angers et son agglomération.

Source et définitions

La source administrative FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) est gérée par l'Insee. Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Elle couvre les établissements employeurs, c'est-à-dire ayant eu au moins un salarié pendant l'année. Les effectifs sont présentés en fin d'année et en équivalent temps plein. La rémunération représente le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement. Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice. La localisation géographique des établissements est fournie jusqu'à la commune. L'activité de l'établissement est connue jusqu'à l'apet (NAF 732).

L'industrie manufacturière regroupe **la fabrication** de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, **la fabrication** de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure, **le travail** du bois, industries du papier et imprimerie, **la cokéfaction** et le raffinage, **l'industrie** chimique, **l'industrie** pharmaceutique, **la fabrication** de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques, **la métallurgie** et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements, **la fabrication** de produits informatiques, électroniques et optiques, **la fabrication** d'équipements électriques, **la fabrication** de machines et équipements n.c.a., **la fabrication** de matériels de transport, **les autres** industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud
CS 67 516 - 44 275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille
Directeur de publication : Arnaud Gontan
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : Odile Grosmesnil
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2728-3194 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2026